

Relevé de décisions : Suite à Copil de gestion du Directe du 17/09/2019

Présents :

Véronique Deroo, T21 59

Guy Coste, T21 56

Jean-Loup Pulicani, T21 82 Trésorier T21 France

Nathanaël Raballand, T21 85, Président T21 France

Philippe Colombe, Directeur Général

Annie Eckerlin, T21 30

1. Document Unique de Délégation de gestion Directe

Le document devra être relu par l'ensemble du COPIL avant validation

2. Budgets prévisionnels

Les honoraires du CAC doivent être affectés en fonction des masses budgétaires.

Le BP du Morbihan est à analyser à N-3. Des erreurs d'arbitrage nous amènent à un budget tendu.

3. Transfert Trisomie 21 Morbihan

Il faut soutenir l'association dans la gouvernance du service.

Le CA du Morbihan est redynamisé du fait de ne plus avoir la gestion du service en direct. La mission d'accompagnement se poursuit par une intervention ce vendredi avec les professionnels et le samedi avec les membres du CA.